

Ville de Saint John
Rapport du bénéficiaire de subventions ethnoculturelles

Remarque : Les rapports sur les résultats seront mis à la disposition du public sur le site Web de la Ville.

Nom de l'organisation :	
N° de société de l'organisation	
Date d'incorporation :	
Personne-ressource de l'organisation :	
Adresse du groupe ethnoculturel :	
Téléphone de la personne-ressource :	
Courriel du groupe ethnoculturel :	
Nbre de membres du conseil :	
Nbre de membres du groupe :	

Décrivez la mission globale, les buts et les objectifs de votre association, événement ou projet.

Quels pays sont représentés au sein de votre groupe ethnoculturel ?

Veillez indiquer le type de subvention que vous avez reçu en plaçant un X à côté de l'une des trois ci-dessous.	
<input type="checkbox"/>	Subvention d'établissement des communautés ethnoculturelles
<input type="checkbox"/>	Subvention pour la sensibilisation aux questions ethnoculturelles

Qu'a reçu votre organisation, financièrement ou en nature (ou les deux) du service de la Croissance de la Ville de Saint John ?

Décrivez comment vous avez utilisé les fonds fournis par la subvention ethnoculturelle ?

Ville de Saint John
Rapport du bénéficiaire de subventions ethnoculturelles

Décrivez les principaux résultats et les résultats obtenus grâce au fonds des subventions ethnoculturelles. Comment appuient-elles les priorités du Conseil communal ? Exemples ci-dessous.

(Améliorer la qualité de vie et le bien-être social • Promouvoir les loisirs • Promouvoir l'engagement civique • Servir les populations vulnérables • Offrir des services de soutien • Célébrer la culture • Favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion • Démontrer une gérance environnementale • Promouvoir l'embellissement, les arts, la culture, le patrimoine)

Indiquez le nombre approximatif de participants, de clients, de visiteurs ou de résidents qui ont bénéficié des services, programmes, événements ou projets de votre groupe ethnoculturel. Incluez toute autre statistique pertinente.

Est-ce qu'il y a eu des dépenses ou des paiements effectués avec la subvention ethnoculturelle qui n'étaient pas mentionnés dans votre proposition initiale et est-ce que ces dépenses ont été précédemment approuvées par le jury de la subvention de la Ville ?

Veillez inclure un compte détaillé de vos revenus et dépenses liés à l'année au cours de laquelle votre demande a été présentée. Une pièce jointe distincte ou un état financier peut être présenté

REVENUS		DÉPENSES	
Source	Montant	Source	Montant
Subventions ethnoculturelles de la ville de Saint John			

Ville de Saint John
Rapport du bénéficiaire de subventions ethnoculturelles

Total des revenus		Total des dépenses	

Veillez inclure un compte détaillé résumant les dépenses financées par la subvention de la Ville :			
REVENUS		DÉPENSES	
Activité	Montant	Activité	Montant
Total des revenus		Total des dépenses	

Ville de Saint John
Rapport du bénéficiaire de subventions ethnoculturelles

Veillez indiquer les montants de subvention non utilisés :

--

**Les groupes ethnoculturels sont tenus de remplir une déclaration de revenus annuelle.
Votre organisation a-t-elle soumis un impôt sur le revenu pour 2023 ?**

--

Nom et coordonnées du trésorier et du préparateur de déclarations de revenus de votre organisation :

--

Les bénéficiaires de subventions ethnoculturelles doivent présenter un rapport sur les résultats à la fin de l'année où ils ont reçu la subvention ethnoculturelle.

	Cochez cette case si vous avez déjà soumis le rapport sur les résultats des subventions ethnoculturelles de votre organisation (Date : _____)
	Cochez cette case si vous avez déjà soumis le rapport sur les résultats des subventions ethnoculturelles de votre organisation
	Cochez cette case si vous n'êtes pas en mesure de soumettre les résultats de la subvention ethnoculturelle pour le moment

**Si vous avez coché la case « n'êtes pas en mesure de soumettre les résultats de la subvention ethnoculturelle pour le moment », veuillez expliquer pourquoi.
Important : Les soumissions futures ne sont admissibles que si le résultat de la subvention ethnoculturelle a été présenté.**

--

Veillez fournir tout autre renseignement que vous aimeriez que le jury ethnoculturel ou le service de la Croissance de la ville de Saint John connaissent votre organisation ?

--

Veillez nous faire part des événements à venir et des dates auxquelles vous comptez organiser des événements publics :

--

Ville de Saint John
Rapport du bénéficiaire de subventions ethnoculturelles

Est-ce qu'il y a d'autres organisations qui sont semblables ou qui desservent la même population ? Quels groupes et quelles sont les similitudes ? Faites-nous savoir si vous interagissez ou travaillez régulièrement avec d'autres organisations.

Votre organisation a-t-elle l'intention de présenter une demande pour le prochain cycle de subventions ethnoculturelles ?

Dans l'affirmative, vous avez, du 1^{er} janvier au 30 décembre de chaque année, à présenter une demande de subvention ethnoculturelle avec des fonds qui seront attribués en avril et décembre. Vous pouvez recevoir une subvention ethnoculturelle par année. Pour être admissible, votre rapport sur les résultats de l'année précédente doit être reçu par le service de la Croissance de la ville de Saint John.

Signature du président du conseil d'administration de l'organisation et signataire autorisé

Date _____